

SOUTIENS ADEME AUX ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

Sept.
2024

Comment m'engager dans la
transition écologique ?

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/metiers-transverses>



TABLE DES MATIÈRES

PREAMBULE.....	3
Comment identifier les aides financières et les actions à mettre en place ?.....	5
Stratégie et adaptation au changement climatique	6
Stratégie de décarbonation	11
Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires.....	14
Énergies, chauffage et refroidissement.....	19
Alimentation durable	22
Ecoconception	24
Gestion des déchets.....	26
Mobilité	28
Ressources humaines.....	30
Communication et marketing	32
Numérique responsable.....	33
Achats courants et matières premières.....	34

PREAMBULE

E

n tant qu'Agence de la transition écologique, nous avons pour mission d'accélérer le passage vers une société plus sobre et solidaire, créatrice d'emplois, plus humaine et harmonieuse. À cette fin, nous soutenons l'innovation, de la recherche jusqu'à l'application et le partage des solutions. De sorte que nous généralisons les bonnes pratiques et faisons progresser les connaissances.

2050

Objectif de neutralité carbone de la France

fixé par la Stratégie Nationale Bas Carbone

Grâce à une vision globale, nous élaborons les orientations stratégiques dans nos domaines de compétences, suivons leur mise en œuvre et évaluons leur efficacité. En France métropolitaine comme en outre-mer, nos collaborateurs sensibilisent et accompagnent les citoyens, les collectivités locales et les acteurs économiques en vue d'un changement des modes de vie, aujourd'hui indispensable.

Nos aides financières à destination des entreprises, des collectivités, des organismes de recherche et des structures relais de mobilisation recouvrent 4 domaines d'intervention :

- la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- le développement des énergies renouvelables et de l'économie circulaire ;
- la reconversion des friches et sites pollués ;
- l'amélioration de la qualité de l'air intérieur ou extérieur.

EXTRAIT DE NOS [RÈGLES GÉNÉRALES D'ATTRIBUTION 2024](#) :

Les **Aides** de l'ADEME ne constituent pas un droit à délivrance et **n'ont pas un caractère systématique**. Elles doivent être incitatives et proportionnées. Leur attribution, voire la modulation de leur montant, peuvent être fonction de la qualité de l'Opération financée, des priorités définies au niveau national ou local, ainsi que des budgets disponibles. L'ADEME pourra, par ailleurs, décider de diminuer le montant de son Aide en cas de cofinancement de l'Opération.

« **Activité économique** » : toute activité exercée par un porteur de projet, indépendamment de son statut juridique, consistant à offrir des biens ou services à autrui sur un marché donné ;

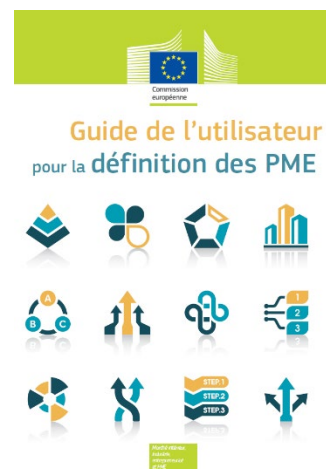
« **Bénéficiaires dans le cadre d'une activité économique** » : structures qui, indépendamment de leur statut juridique (entreprise, association, établissement public, collectivité, etc.) et de leur mode de financement, exercent de façon prépondérante une activité consistant à offrir à autrui des biens ou des services sur un marché concurrentiel ;

« **Bénéficiaires dans le cadre d'une activité non économique** » : structures qui :

- soit n'exercent pas d'activité consistant à offrir à autrui des biens ou des services,
- soit, bien qu'exerçant une activité consistant à offrir à autrui des biens ou des services, ne se trouvent pas sur un marché concurrentiel pour l'Opération aidée. Tel est le cas notamment des Bénéficiaires qui disposent d'un monopole de droit (ex. : les autorités exerçant des prérogatives de puissances publiques comme l'armée, la police, la surveillance antipollution) ou de fait (technique ou géographique).

DÉFINITIONS EUROPÉENNES

<https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/756d9260-ee54-11ea-991b-01aa75ed71a1>



Suis-je une entreprise ?

Une entreprise correspond à «toute entité, indépendamment de sa forme juridique, exerçant une activité économique».

Le facteur déterminant est l'activité économique et non la forme juridique.

Le cas des organismes publics

Une entreprise ne peut prétendre à la qualité de PME en vertu de la définition si 25 % ou plus de son capital ou de ses droits de vote sont directement ou indirectement détenus ou contrôlés, conjointement ou individuellement, par un ou plusieurs organismes publics.

Si l'organisme public est du type investisseur institutionnel ou autorité locale autonome, la participation totale de ces investisseurs dans une entreprise peut s'élever jusqu'à un maximum de 50 % des droits de vote de l'entreprise. Au-delà de 50 %, l'entreprise ne peut plus être considérée comme une PME.

Investisseurs institutionnels : la Commission européenne ne définit pas formellement la notion d'«investisseur institutionnel». L'expression «investisseurs institutionnels» désigne principalement les compagnies d'assurance, les fonds de retraite et les fonds d'investissement qui collectent l'épargne et fournissent des fonds aux marchés, mais aussi à d'autres types d'institutions telles que les fonds octroyant des dotations, les fondations, etc.

Autorités locales autonomes : ayant un budget annuel inférieur à 10 millions d'euros et moins de 5 000 habitants.

Seuils (article 2)			
Catégorie d'entreprise	Effectifs: unités de travail par an (UTA)	Chiffre d'affaires annuel	Total du bilan annuel
Moyenne	< 250	≤ 50 millions d'euros	≤ 43 millions d'euros
Petite	< 50	≤ 10 millions d'euros	≤ 10 millions d'euros
Micro	< 10	≤ 2 millions d'euros	≤ 2 millions d'euros

COMMENT IDENTIFIER LES AIDES FINANCIÈRES ET LES ACTIONS À METTRE EN PLACE ?

Si vous ne savez pas par où commencer, vous pouvez aller sur

<https://mission-transition-ecologique.beta.gouv.fr/>

1

Je renseigne mon profil avec mon SIRET

pour obtenir en quelques clics des résultats correspondant à mon secteur d'activité et secteur géographique

2

Je réponds à quelques questions par thématique

En fonction de mes objectifs et des enjeux de mon entreprise : bâtiment, mobilité, déchets, eau, énergie...

3

J'accède aux projets de transition écologique pour mon entreprise

Et je découvre les études et aides financières proposées par l'ensemble des partenaires : ADEME, Bpifrance, CCI, CMA, etc.



La Mission Transition Ecologique est un agrégateur développé pour les entreprises mais applicable à tous les établissements de santé, quel que soit le statut juridique (public, privé, associatif...) puisqu'il fonctionne à partir du SIRET. En 3 étapes très simples, il permet d'avoir des orientations en termes d'actions à mener et d'aides financières. (L'éligibilité aux aides financières est indicative pour le moment pour le secteur santé).

Vos résultats

Des idées d'actions à mettre en place Vos aides financières

Tous énergie rénovation mobilité eau écoconception déchets RH analyses

Voici les actions par lesquelles commencer pour votre ETI ou Grande Entreprise du secteur Activités hospitalières :

1

A FAIRE EN PRIORITÉ

Réduction des emballages

Diminuer vos emballages plastiques et favoriser des solutions de réemploi.

2

A FAIRE EN PRIORITÉ

Économies d'eau en extérieur

Un système d'irrigation performant peut vous faire économiser l'eau.

3

A FAIRE EN PRIORITÉ

Ouvrants et ombrages

L'installation d'ouvrants et de structures d'ombrages permet de limiter le rayonnement solaire direct, et de conserver la fraîcheur en été.

Vos résultats

Des idées d'actions à mettre en place Vos aides financières

Tous énergie rénovation mobilité eau écoconception déchets RH analyses

14 résultats

Aides au réemploi des emballages

Réalisez une étude pour vous aider à réduire vos emballages plastiques

© Montant de l'aide : jusqu'à 50 % du coût de l'étude ou 60 % de l'investissement

Bonus écologique

Économisez sur l'achat d'un véhicule propre

© Montant de l'aide : jusqu'à 9 000 €, selon le véhicule

CEDRE Investissement

Entreprises de la communauté CEDRE, bénéficiez d'une subvention pour vos investissements

© Montant de l'aide : 7 000 € sur la base de dépenses d'un montant minimum de 10 000 € HT

STRATÉGIE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/strategie-adaptation>

Élaborez une stratégie d'établissement en tenant compte des enjeux de transition écologique. Pour cela, adaptez-vous au changement climatique, questionnez votre modèle économique, lancez des projets innovants et coopérez pour imaginer des actions collectives.



©ADEME

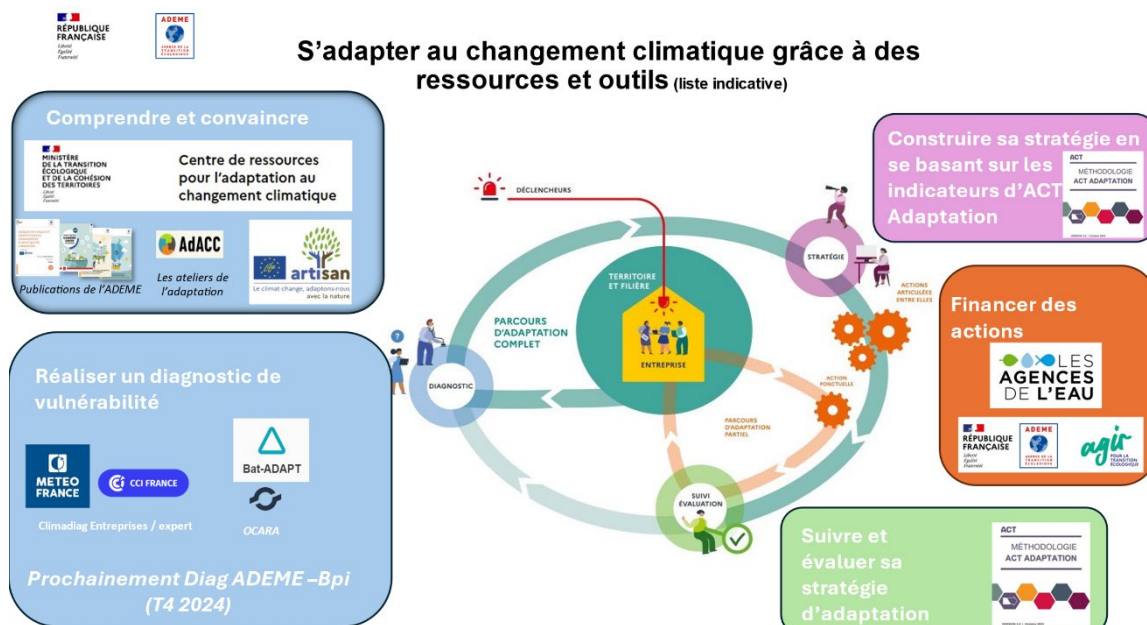
LES ACTIONS QUE VOUS POURREZ INITIER :

- Réaliser un premier diagnostic de transition écologique
- Stratégie d'adaptation au changement climatique
- Économie de la fonctionnalité et de la coopération
- Innovation : mener des projets de recherche et de développement
- Coopération et réseaux d'établissements et/ou entreprises

ZOOM SUR DES OUTILS : BAT-ADAPT ET OCARA

Une démarche d'adaptation au changement climatique comporte plusieurs étapes. Dans le schéma ci-dessous, les ressources relatives à chaque étape sont mentionnées.

- Comprendre, convaincre, sensibiliser : centre ressources CRACC, Ateliers de l'adaptation...
- Faire un diagnostic : outils Météo-France, Bat-Adapt, OCARA...
- Construire une stratégie : ACT Adaptation
- Agir, financer des actions : aides auprès de différents organismes
- Evaluer : ACT Adaptation



OCARA fournit une méthode et un outil pour réaliser un diagnostic de résilience climatique à l'échelle d'une entreprise, et lancer une démarche d'adaptation au changement climatique. OCARA est structurée en 3 étapes clefs. L'analyse de la résilience climatique (étape 1) évalue le niveau de résilience de l'entreprise au climat actuel. Associé à l'étape 2 (projections et scénarios d'impacts climatiques), la démarche permet de réaliser un diagnostic des risques physiques qui est à la fois holistique et systémique. L'étape 3 (plan de résilience) permet d'identifier et planifier les trajectoires d'adaptation.

<https://www.carbone4.com/guide-methodologique-ocara>

Bat-Adapt : C'est un outil cartographique qui analyse les risques climatiques à l'emplacement du bâtiment avec des projections temporelles à 2030, 2050, 2070 et 2090. Les vagues de chaleur, les sécheresses, les inondations et les submersions marines y sont évalués.

Exemple pour un bâtiment précis et localisé :

Représentation par aléas Représentation par niveaux de risques

	EXPOSITION	VULNÉRABILITÉ	ANALYSE CROISÉE
Chaleurs	●	●	●
Sécheresses et RGA	●	○	○
Précipitations et inondations	●	●	●
Dynamiques littorales	○	○	○
Tempêtes et vents violents	○	○	○
Feux de forêt	●	●	●
Grands Froids	●	○	○
Mouvements de terrain	○	○	○

● Très faible ● Faible ● Moyen ● Fort ● Très fort ○ NC

Suite à l'évaluation des aléas, une liste de recommandations est proposée et les mesures sont classées par importance décroissante :

Liste des actions adaptatives

Score de résilience ▼

Importance haute (10 actions)

- Communiquer sur les risques aux occupants
- Mettre en place des dispositifs de secours
- Organiser une stratégie de repli temporaire
- Favoriser le lien social
- Rafraîchir les espaces intérieurs par le sol

Importance moyenne (15 actions)

- Végétaliser les abords du bâtiment
- Protéger les réseaux
- Mettre en place un maillage efficace des réseaux
- Désimperméabiliser les sols
- Créer une toiture végétalisée

Outil disponible sur <https://r4re.resilience-for-real-estate.com/resilience/analysis>

NOS FORMATIONS :

[Lien d'accès vers les formations Adaptation au changement climatique](#)

[Lien vers les formations Changement de comportement](#)

S'adapter au changement climatique : e-learning de 5 h pour

- Acquérir les notions de base sur les changements climatiques et leurs impacts
- Comprendre la méthode Impact'Climat pour le diagnostic des impacts du changement climatique sur son territoire
- Reconnaître et s'appropriier les notions d'adaptation
- Connaître l'outil Objectif'Climat pour choisir et planifier des actions d'adaptation
- Comprendre les spécificités liées au suivi-évaluation des politiques d'adaptation

https://formations.ademe.fr/formations_adaptation-au-changement-climatique_adapter-son-territoire-au-changement-climatique--passer-a-l-action--connaître-les-outils-et-méthodes-pour-l-adaptation_s4854.html

LES AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT :

Se documenter : Toutes les ressources pour se lancer dans l'adaptation au changement climatique <https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/>

Sensibiliser : En trois heures et demie, les Ateliers de l'Adaptation au changement climatique donnent les clefs pour faire collectivement les meilleurs choix possibles et éviter les maladaptations. <https://ateliers-adaptationclimat.fr/>

DIAG ADAPTATION

Offre à venir en 2025 en partenariat ADEME-BPI

CLIMADIAG DE MÉTÉO FRANCE

Climadiag Entreprise (valable en métropole) : <https://meteofrance.com/climadiag-entreprise>

L'outil d'auto-diagnostic Climadiag Entreprise permet aux acteurs de la vie économique de tester leur sensibilité au climat futur et de s'y préparer. Avec ce service en ligne conçu par Météo-France, l'entreprise commence par évaluer l'impact actuel des aléas climatiques sur l'entreprise au travers d'une grille d'impact. Il s'agit de croiser les aléas climatiques (vague de chaleur/froid, pluie...) avec les différentes fonctions de l'entreprise, par exemple, l'approvisionnement en matières premières, le processus de production, le stockage ou encore la livraison.

Climadiag Entreprise croise cette évaluation avec l'évolution de ces aléas en période de changement climatique, puis propose de consulter et de télécharger un diagnostic synthétique sur l'évolution des risques et des opportunités pour l'entreprise dans le climat futur, information essentielle pour identifier les leviers à activer pour s'adapter au changement climatique.

Climadiag Commune : <https://meteofrance.com/climadiag-commune>

Le service a été décliné sur la base la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) pour fournir des indicateurs climatiques de référence pour 2030, 2050 et 2100 (températures moyennes et cumuls de précipitation au pas de temps annuel et saisonnier, indicateurs sur les extrêmes et les impacts, etc.).

Un réchauffement climatique de +4 °C à l'horizon 2100 se traduirait notamment par des modifications profondes du cycle de l'eau et une intensification des événements extrêmes : vagues de chaleur, sécheresse, pluies intenses, feux de forêt... Les effets du changement climatique se feraient sentir dans tous les secteurs d'activités et concerneraient aussi de manière très forte les milieux naturels et la biodiversité.

L'outil propose une synthèse des informations avec une liste d'indicateurs climatiques ciblés à l'échelle de la commune le et organisée en cinq familles (climat, risques naturels, santé, agriculture, tourisme).

CLIMAT	RISQUES NATURELS	SANTÉ	AGRICULTURE	TOURISME
<ul style="list-style-type: none"> température moyenne jours de gel cumul de pluie jours avec pluie 	<ul style="list-style-type: none"> jours avec pluies intenses pluie exceptionnelle sécheresse du sol risque de feu de forêt niveau de la mer 	<ul style="list-style-type: none"> jours très chauds nuits chaudes vagues de chaleur vagues de froid 	<ul style="list-style-type: none"> jours consécutifs sans pluie reprise de la végétation disponibilité thermique pour le blé jours échaudants 	<ul style="list-style-type: none"> jours estivaux enneigement à basse altitude enneigement à haute altitude

DÉSIMPÉRMÉABILISATION – AIDES DES AGENCES DE L'EAU

Parce que l'eau est une ressource sensible et que les solutions fondées sur la nature font parties des leviers d'adaptation au changement climatique, l'ADEME travaille en partenariat avec les Agences de l'Eau. Leurs aides à la désimpermeabilisation apporte un soutien très opérationnel aux projets.

Vous êtes un industriel, une entreprise, un artisan...
 Pour toutes questions concernant les **DISPOSITIFS D'AIDE relatifs aux actions de réduction des rejets dans l'eau, de désimpermeabilisation des sols ou d'économie d'eau pour s'adapter face aux impacts du changement climatique**, contactez vos interlocuteurs en agences de l'eau :

Agence de l'eau Seine Normandie
 Patrice BIZAIS
 p.bizais@eau-artsis-picardie.fr
 03.27.99.90.34

Agence de l'eau Loire-Bretagne
 Valérie CALDERON-LENOBLE
 calderon-lenoble.valerie@aesn.fr
 01.41.20.18.78

Agence de l'eau Rhin-Meuse
 Nouveau contact à venir
 contact-d2at@eau-rhin-meuse.fr
 03.87.34.48.57

Agence de l'eau Grand Sud-Ouest
 Eric GOUZENNES/ 05.61.36.37.38
 eric.gouzenes@eau-adour-garonne.fr

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
 Fabienne SERVETO
 Fabienne.SERVETO@eaumc.fr
 04.72.71.28.35

Agence de l'eau Ode Martinique
 05.96.48.47.20
 contact@eamartinique.fr

Agence de l'eau Guadeloupe
 05.90.80.99.78
 contact@oe971.fr

Agence de l'eau Réunion
 02.62.30.84.84
 office@eaureunion.fr

Agence de l'eau Guyane
 05.94.30.52.92
 secrelariat@office-sauguyane.fr

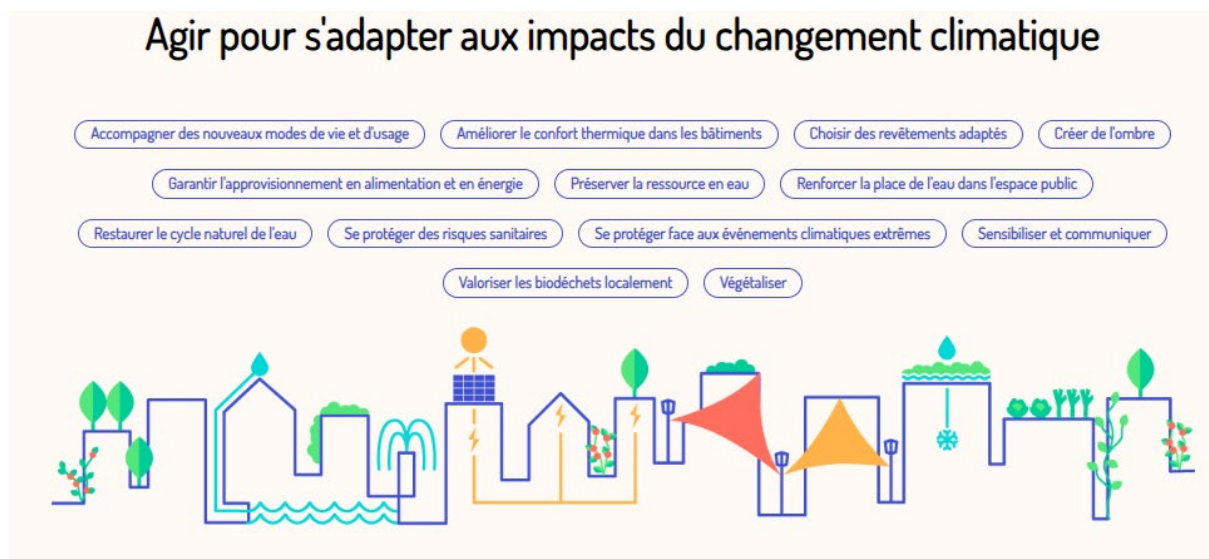
<https://www.lesagencesdeleau.fr/>

<https://www.lesagencesdeleau.fr/les-agences-de-leau-vos-cotes>

ADAPTAVILLE

La mission d'AdaptaVille consiste à faciliter la reproduction de solutions d'adaptation au changement climatique au niveau local, départemental, régional ou national. Cette plateforme répertorie les solutions écologiques résilientes qui ont fait leurs preuves : végétalisation, désimperméabilisation, îlots de fraîcheur, gestion de l'eau, revêtements... Une initiative de l'Agence Parisienne du Climat soutenue par l'ADEME.

<https://www.adaptaville.fr/>



Proposer des aides aux particuliers pour accompagner la végétalisation des espaces privés

Certaines collectivités ont mis en place des dispositifs d'aide et d'accompagnement auprès de...



Désimperméabiliser la voirie : les enrobés et bétons drainants carrossables

Les enrobés et bétons drainants sont des revêtements de sol qui permettent d'infiltrer les...



Installer des solutions d'ombrage en ville

En générant de l'ombre, les pergolas, voiles d'ombrage, ou autres types d'ombrières agissent...

DES EXEMPLES POUR VOUS INSPIRER :

Dans les Hauts de France, la clinique Saint-Roch, établissement de soins et de convalescence à Cambrai, a fait le choix, il y a 15 ans, de la géothermie pour assurer ses besoins de chauffage et de rafraîchissement, dans le cadre d'un projet global de construction d'un bâtiment et d'un éco-gymnase.

<https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/6728-en-entreprise-comment-s-engager-dans-un-parcours-d-adaptation-au-changement-climatique-.html>

STRATÉGIE DE DÉCARBONATION

Les objectifs de décarbonation, c'est-à-dire la baisse des émissions de CO₂, s'imposent de plus en plus fermement aux organismes.



LES ACTIONS QUE VOUS POURREZ INITIER :



Pour décarboner votre organisme, l'ADEME propose une démarche en 4 étapes.

- **Réaliser un état des lieux** : Avoir une vision claire de vos principaux postes de consommation est une étape essentielle pour démarrer une démarche de décarbonation. Plusieurs audits et bilans complémentaires sont possibles :
- **Construire sa stratégie** : Constituer une équipe de référents pour élaborer une stratégie de décarbonation.
- **Passer à l'action** : Agir nécessite de bien dimensionner son projet par des études de faisabilité, puis de monter un plan de financement adapté.
- **Évaluer et certifier votre démarche** : Évaluer sa stratégie de décarbonation permet de la faire évoluer avec pertinence et souplesse


ZOOM SUR UNE INITIATIVE : ACT

Vous avez fait un bilan GES exhaustif il y a moins de 2 ans et vous souhaitez développer une stratégie climat ? Construisez votre stratégie climat avec ACT Pas à Pas.

Vous avez une stratégie climat et vous souhaitez vérifier sa pertinence ? Évaluez votre stratégie climat avec ACT Evaluation.



ACT pas à pas, ACT évaluation



Objectif : Développer une stratégie de décarbonation avec un plan de transition associé et le mettre en œuvre

Cible : Acteurs peu matures

La réalisation d'un bilan GES au cours des 2 dernières années est prérequis pour intégrer une démarche ACT

Objectif : Évaluer l'alignement de la stratégie de l'entreprise au regard de l'objectif de décarbonation de l'accord de Paris.

Cible : Acteurs ayant un plan de transition

ACT PAS À PAS	ACT EVALUATION
<p>BÉNÉFICES :</p> <ul style="list-style-type: none">• Développer sa stratégie de décarbonation• Avoir sa/ses trajectoires de décarbonation• Développer sa feuille de route et plan d'action• Mobiliser en interne• Monter en compétences• <i>Communiquer son engagement</i> <p>TEMPS :</p> <ul style="list-style-type: none">• 12 à 18 mois de l'étape 1 (<i>situation initiale</i>) à l'étape 5A (<i>définition du plan d'action</i>), avec :<ul style="list-style-type: none">• 20 à 30 j d'accompagnement <i>consultant-es</i>• 10 à 20 j <i>interne</i>• Suivi de la mise en place et révision du plan d'action <p>COÛTS :</p> <ul style="list-style-type: none">• 20 à 30 k€ pour un accompagnement externe (<i>subvention ADEME 60-80 % ou Tremplin PME</i>)	<p>BÉNÉFICES :</p> <ul style="list-style-type: none">• Crédibiliser ses objectifs, la stratégie de décarbonation et/ou d'adaptation et la communication associée de l'entreprise• Identifier les points d'amélioration• Convaincre financeurs/investisseurs• Monter en compétences• <i>Communiquer ses résultats</i> <p>TEMPS :</p> <ul style="list-style-type: none">• 5 à 10 j internes selon disponibilité des données pour une première évaluation• 5 à 6 j externes selon disponibilité des données pour une première évaluation <p>COÛTS :</p> <ul style="list-style-type: none">• 5 à 6k€ si consultants externes (<i>subvention ADEME 60-80% ou Tremplin PME</i>)

Et pour agir collectivement : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20231204/appel-a-projets-actr-france-2024-1r-releve>

Dans le cadre de l'initiative ACT, des aides financières peuvent être accordées par l'ADEME pour s'inscrire dans des démarches individuellement ou collectivement : <https://actinitiative.org/act-in-france-soutien-financier/>

NOS FORMATIONS :

Comprendre la transition bas carbone et comment se mettre en marche vers une stratégie de décarbonation : e-learning de 2h https://formations.ademe.fr/formations_adaptation-au-changement-climatique_comprendre-la-transition-bas-carbone-et-comment-se-mettre-en-marche-vers-une-strategie-de-decarbonation_s5106.html

Quantifier l'impact d'une action : QuantiGES : outil qui permet de quantifier l'impact GES d'une action de réduction des émissions ou d'une action d'adaptation au changement climatique <https://bilans-ges.ademe.fr/ressources/mettre-en-oeuvre-son-plan-de-transition>

- 2 h e-learning pour découvrir l'outil https://formations.ademe.fr/formations_adaptation-au-changement-climatique_quantifier-l-impact-ges-d-une-action-de-reduction--decouvrir-la-methode-quantiges_s5104.html
- 7 h e-learning pour mettre en œuvre [https://formations.ademe.fr/formations_adaptation-au-changement-climatique_quantiges-\(format-a-distance\)-:quantifier-l-impact-ges-d-une-action-de-reduction--pratiquer-la-methode_s5237.html](https://formations.ademe.fr/formations_adaptation-au-changement-climatique_quantiges-(format-a-distance)-:quantifier-l-impact-ges-d-une-action-de-reduction--pratiquer-la-methode_s5237.html)

LES AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT :

SE DOCUMENTER

Toutes les ressources pour se lancer dans une démarche bas carbone <https://bilans-ges.ademe.fr/>

SENSIBILISER ET AGIR – NOS GESTES CLIMAT



Ce simulateur permet d'évaluer votre empreinte carbone individuelle annuelle totale et par grandes catégories (alimentation, transport, logement, divers, services sociétaux), de la situer par rapport aux objectifs climatiques et surtout de passer à l'action à votre niveau avec des gestes personnalisés en fonction de vos réponses.

Ce calculateur carbone est développé par l'Agence de la transition écologique (ADEME) et beta.gouv.fr, en partenariat avec l'Association Bilan Carbone (ABC).

Support utilisable pour la sensibilisation des collaborateurs via une campagne personnalisée.

<https://nosgestesclimat.fr/>

DIAG DECARBON'ACTION

Structures publiques ou privées de moins de 500 salariés, bénéficiez des conseils d'un expert pour mesurer les émissions de Gaz à effet de serre GES de votre structure, définissez un plan d'actions pour les réduire, mettez en œuvre vos premières actions et valorisez-les.

Pour qui : personnes morales de droit privé < 500 salariés et personnes morales de droit public < 250 salariés ; n'ayant pas réalisé de Bilan GES depuis au moins 5 ans.

12 jours d'intervention d'un expert pour 6 000 € HT.

<https://diag.bpifrance.fr/diag-decarbon-action>

Dispositif financé par l'ADEME.

DES EXEMPLES POUR VOUS INSPIRER :

Découvrez l'impact GES de nombreuses actions <https://bilans-ges.ademe.fr/ressources/mettre-en-oeuvre-son-plan-de-transition> afin de vous aider à faire le bon choix et d'éventuellement proposer d'autres actions que vous réalisez et vous aurez quantifiées.

Découvrez comment l'action de réduction des déchets non organiques dans la cantine de St Vallier de Thieu (06) a généré un gain carbone très fort, en ayant eu un bénéfice indirect sur la réduction du gaspillage alimentaire.

Saviez-vous que l'allègement des flacons de bétadine de 125 mL ont permis de gagner 277 tCO₂e/an ?

Vous verrez aussi l'impact carbone de l'internalisation de la blanchisserie dans un hôtel du Groupe Logis Hôtels, en substitution à la location de linge propre. Le bilan GES est favorable bien qu'il faille aménager un local blanchisserie, acheter un stock de linge, gérer des consommations d'énergie supplémentaires. La réduction GES passe par une meilleure maîtrise du stock de linge (qualité, durabilité, entretien, fin de vie moins impactante...) et donc une économie carbone liée à la matière textile.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS TERTIAIRES

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/renovation-batiments-tertiaires>

Vous souhaitez réduire la consommation énergétique, améliorer le confort des occupants et les performances de vos bâtiments ? La rénovation énergétique des bâtiments d'activités tertiaires est un enjeu majeur pour les entreprises. L'ADEME vous accompagne et vous soutient financièrement dans la réalisation de tous vos projets de rénovation.



LES ACTIONS QUE VOUS POURREZ INITIER :

- Connaître les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments
- Réussir la rénovation de votre bâtiment tertiaire
- Financer vos projets de rénovation énergétique
- Se former pour mener un projet de rénovation

ZOOM SUR UNE AIDE : BOOSTER ENTREPRISE

Pour qui : entreprises privées ayant des bâtiments d'activités tertiaires, prioritairement des PME, assujetties ou pas au Dispositif Éco-Énergie Tertiaire (DEET).

⚠ Limité à 6 régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Corse, Occitanie, Bourgogne Franche Comté, Guadeloupe) pour 2024

Pour les PME ayant des locaux non assujettis :

- Phase 1, audit énergétique
- Phase 2, accompagnement à la mise en œuvre des actions à temps de retour rapide
- Phase 3, ingénierie pour réaliser des travaux d'économie d'énergie ambitieux (objectif DEET 2030)

Pour les PME et ETI ayant des locaux assujettis :

- Phase 1 et 2 : à réaliser prioritairement via Perf'immo
- Phase 3, ingénierie pour réaliser des travaux d'économie d'énergie ambitieux (objectif DEET 2030 pour PME, objectif DEET 2040 pour ETI).

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2024/booster-entreprises-reduire-facture-energetique-gagner-valeur-verte>

NOS FORMATIONS :

[Lien vers les formations Bâtiment](#)

E-learning de 4h pour explorer les fondamentaux de la thermique et du bâtiment en collectivité et en entreprise : https://formations.ademe.fr/formations_batiment_les-fondamentaux-de-la-thermique-et-du-batiment-en-collectivite_s5297.html et https://formations.ademe.fr/formations_batiment_les-fondamentaux-de-la-thermique-et-du-batiment-en-entreprise_s5298.html

2 webinaires pour découvrir des outils de financement de la performance énergétique :

- CPE : <https://www.anap.fr/s/article/ademe-webinaire-contrat-performance-energetique>
- Intracting : <https://www.anap.fr/s/article/ademe-webinaire-intracting-financement-efficacite-energetique>

LES AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT :

ETUDES GÉNÉRALES STRATÉGIQUES POUR LA GESTION EFFICACE DU PATRIMOINE

 *Dispositifs en cours de refonte pour 2025*

Ponctuellement, il est possible de demander un soutien ADEME pour engager des études stratégiques et ambitieuses pour l'efficacité énergétique du patrimoine :

AMO CPE Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour rénovation énergétique globale avec Contrat de Performance Énergétique <https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/aides-financieres/2024/assistance-a-maitrise-douvrage-renovation-energetique-globale-contrat>

Mission de **Commissionnement** pour des rénovations énergétiques globale <https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/aides-financieres/2024/mission-commissionnement-renovations-energetiques-globale>

SDIE Réalisation d'un Schéma Directeur Immobilier Énergétique <https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/aides-financieres/2024/realisation-dun-schema-directeur-immobilier-energetique-sdie>

FRANCE RENOV – PETIT TERTIAIRE PRIVÉ

Votre entreprise est installée dans des locaux d'une surface inférieure à 1 000 m² et vous souhaitez améliorer l'efficacité énergétique de vos bâtiments ou de vos équipements ? Isolation de vos bâtiments, choix de vos équipements (cuisson, froid, éclairage...), chauffage et climatisation de vos locaux, les conseillers vous proposent un service gratuit et neutre dans votre recherche de solutions en prenant en compte l'ensemble des aspects du projet (financier, juridique, technique et social).

<https://france-renov.gouv.fr/petit-tertiaire-privé>

Et pour trouver un conseiller : <https://france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller>

DIAGNOSTIC PERF'IMMO

Le diagnostic Perf'Immo, opéré par un Bureau d'Etudes spécialiste de la performance énergétique des bâtiments et référencé par Bpifrance, vous permet de :

- Evaluer la performance énergétique de votre ou de vos bâtiment(s)
- Définir des scénarios chiffrés de rénovation énergétique
- Inscrire votre structure dans une trajectoire conforme aux objectifs du décret tertiaire

Pour qui : PME au sens de la réglementation européenne, propriétaire de bâtiments

Le coût du diagnostic Perf'Immo est variable selon la surface et la complexité du site. Il est établi par devis dans une fourchette comprise entre 3 000 et 17 000 €HT et dure 3 à 6 mois.

<https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/diagnostic-perfimmo>

Dispositif financé par l'ADEME.

DETER DECARBONER LE TERTIAIRE

Pour qui :

- Entreprises ayant des sites soumis au Décret Éco Énergie Tertiaire
- Et ayant entre 5 et 20 sites répartis dans au moins 2 régions administratives différentes

⚠ AAP clos pour 2024.

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20230731/deter-decarboner-tertiaire>

CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Les travaux d'économies d'énergie peuvent bénéficier d'une prime CEE.

<https://calculateur-cee.ademe.fr>



OUTIL NUMÉRIQUE D'AIDE À LA DÉCISION POUR LE RAFFRAICHISSEMENT

Outil numérique d'aide à la décision : <https://plusfraichemaville.fr/fiche-solution?espaceFilter=batiment>

Tous les conseils pour faire un diagnostic de la surchauffe de son environnement, pour trouver les solutions de rafraîchissement, quantifier l'impact théorique potentiel des actions et avoir une esquisse des coûts d'investissement et d'entretien du projet.

Logos: République Française, ADEME, Plus fraîche ma ville

Mon espace projet

Navigation: Découvrir, Passer à l'action, S'inspirer, Ma sélection, Nous contacter

Types d'espaces: Tous espaces, Rond point, **Bâtiment**, Parking, Rue, Place, Cour d'école, Espaces verts

Types de solution: Solution verte, Solution bleue, Solution grise, Solution douce

Baisse de la température: Faible (< 1°C), Moyenne (Entre 1 et 3°C), Forte (>= 3°C)

Solution	Type	Baisse médiane de la température	Délai des travaux	Coût
Structure d'ombrage en façade	Solution grise	-3,5°C	de 0 à 1 mois	de 250 à 900 €/m ²
Façade végétalisée	Solution verte	-4°C	de 3 à 6 mois	de 10 à 700 €/m ²
Isolation thermique	Solution grise	-2,3°C	de 0 à 3 mois	de 120 à 270 €/m ²
Matériaux à changement de phase	Solution grise	-1°C		
Revêtement à albédo élevé	Solution grise	-2°C		
Toiture végétalisée	Solution verte	-3°C		

RÉSEAU DE CENTRES DE RESSOURCES

L'ADEME et le Plan Bâtiment Durable animent un Réseau Bâtiment Durable, centres de ressources et clusters œuvrant pour la qualité et la performance environnementale, énergétique et sanitaire du cadre bâti. Les membres du Réseau ont pour mission commune d'informer, soutenir et faire dialoguer les acteurs locaux de la construction, de l'immobilier, de l'urbanisme et de l'aménagement.

<https://www.reseaubatimentdurable.fr/>



Un projet de rénovation peut impacter les espèces animales : voir les conseils très pratiques de la LPO pour intégrer ces espèces dans les travaux de rénovation dont l'isolation par extérieur (publication prévue pour fin 2024) : <https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/nature-en-ville/renovation-du-bati-et-biodiversite/guide-technique-renovation-du-bati-et-biodiversite>

ÉNERGIES, CHAUFFAGE ET REFROIDISSEMENT

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/energie-chauffage>

Engagez-vous dans une démarche de sobriété énergétique pour diminuer vos factures et limiter l'empreinte environnementale de vos activités. Contribuez aux objectifs de neutralité carbone en améliorant la performance énergétique de vos bâtiments.



LES ACTIONS QUE VOUS POURREZ INITIER :

- S'engager dans une démarche sobriété énergétique
- Mesurer, suivre et réduire ses consommations d'énergie
- Réduire vos émissions de gaz à effet de serre
- Produire son énergie pour le chauffage ou le refroidissement

ZOOM SUR UN DISPOSITIF : CONTRAT DE CHALEUR RENEUVELABLE

Afin de diffuser encore plus les technologies de chaleur renouvelable, l'ADEME s'appuie sur des relais locaux : les contrats de chaleur renouvelable.

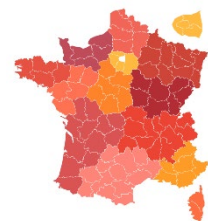
Pour maîtriser et optimiser la production de chaleur et de froid renouvelables, optez pour la solution qui correspond à votre besoin

- Biomasse
- Réseaux de chaleur/froid
- Solaire thermique
- Géothermie
- Méthanisation
- Récupération de chaleur fatale

Ces opérateurs interviennent à différents stades de votre projet :

- Réalisation d'une note d'opportunité (gratuite)
- Accompagnement des études de faisabilité
- Attribution de subventions

Trouver votre interlocuteur : <https://fondschaleur.ademe.fr/contact/>



Contactez un opérateur de Contrat Chaleur Renouvelable territorial

Département

Sélectionnez un département

Rechercher

Les chiffres clés du financement

Jusqu'à 60% des études de faisabilité	Jusqu'à 45% des investissements dans les énergies renouvelables	Jusqu'à 30% des investissements pour la récupération de chaleur fatale	En moyenne 40% des investissements pour les réseaux de chaleur et de froid associés
---	---	--	---

NOS FORMATIONS :

[Lien vers les formations Energies renouvelables](#)

MOOC de 6h diffusé par notre partenaire ATEE sur **Les fondamentaux de la maîtrise de l'énergie** :
<https://formations.ademe.fr/solutions/stage.php?folid=26&stageid=5269> (inscription sur
<https://formations.ademe.fr/solutions/beforeregister.php?sessionid=PROREFEI01>)

- Recueillir les données relatives à la consommation énergétique de l'entreprise à partir des mesures effectuées sur les installations et des équipements existants, des bilans énergétiques passés, et en sollicitant les différents acteurs afin de réaliser un état des lieux des consommations.
- Etablir les bilans énergétiques de l'entreprise en analysant les données recueillies afin d'identifier les pistes possibles d'amélioration de la performance énergétique et de transition énergétique de l'entreprise.
- Suivre les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés, en analysant les indicateurs de performance, pour mesurer l'efficacité du plan d'actions défini et le réajuster le cas échéant.

E-learning de 5 h pour découvrir les **Fondamentaux de la chaleur renouvelable**
https://formations.ademe.fr/formations_energies-renouvelables_fondamentaux-de-la-chaleur-renouvelable_s4993.html

Un parcours de sensibilisation en e-learning sur les filières chaleur renouvelable :

- Place et enjeux de la chaleur renouvelable
- Fondamentaux sur les 6 filières : réseaux de chaleur et de froid, géothermie, solaire thermique, biomasse, récupération de chaleur fatale, méthanisation
- 6 mises en situation, collectivités et entreprises

LES AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT :

DIAG ECO-FLUX

Gagnez en rentabilité en réduisant vos pertes en énergie, matière et eau, et en limitant vos déchets grâce à une méthode élaborée avec l'ADEME.

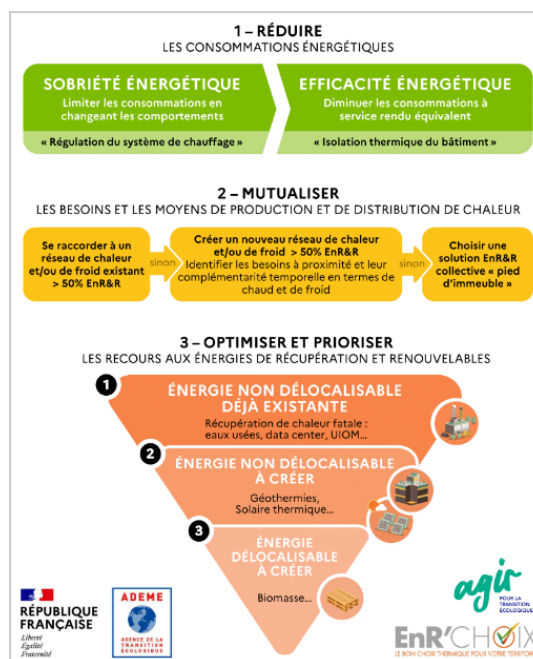
6 à 8 jours d'intervention d'un expert répartis sur 15 à 18 mois, pour un prix de 2 000 € HT pour les sites entre 20 et 50 salariés et 3 000 € HT pour les sites de moins de 250 salariés

<https://diag.bpifrance.fr/diag-eco-flux>

Dispositif financé par l'ADEME.

ENR'CHOIX

La pyramide EnR'choix vous guide vers la sobriété et l'efficacité énergétique, la mutualisation des besoins, la priorisation des énergies renouvelables et de récupération pour le chauffage, le refroidissement et l'eau chaude sanitaire de vos bâtiments.
<https://www.enrchoix.idf.ademe.fr>



AUDIT ET RÉHABILITATION D'INSTALLATIONS SOLAIRES THERMIQUES COLLECTIVES

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2024/audit-rehabilitation-installations-solaires-thermiques-collectives>

GUIDE GÉOTHERMIE DE SURFACE : UNE ÉNERGIE PERFORMANTE ET DURABLE POUR LE SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL



<https://librairie.ademe.fr/energies-renouvelables-reseaux-et-stockage/6346-geothermie-de-surface-une-energie-performante-et-durable-pour-le-secteur-sanitaire-et-medico-social.html>

DES EXEMPLES À SUIVRE :

Le CHU de Poitiers a fait le choix de la géothermie pour son pôle régional de cancérologie.
<https://www.chu-poitiers.fr/de-la-geothermie-pour-le-pole-regional-de-cancerologie/>

L'EHPAD Les Airelles à Vernet-les-Bains (66) a choisi le solaire thermique. L'ADEME Occitanie a accompagné financièrement l'installation de 44 m². Elle alimente en eau chaude sanitaire les 67 chambres de l'établissement ainsi que la cuisine collective.
<https://librairie.ademe.fr/energies-renouvelables-reseaux-et-stockage/6943-ehpad-les-airelles-vernet-les-bains-66-association-joseph-sauvy-installation-solaire-thermique.html>

La clinique Monié à Villefranche-de-Lauragais (31) a fait le choix de la biomasse. En 2017, dans le cadre d'un projet d'agrandissement, les bureaux d'études accompagnant le projet ont émis l'idée de réaliser un réseau de chaleur biomasse haute disponibilité pour remplacer l'ancien système au fioul.
<https://librairie.ademe.fr/energies-renouvelables-reseaux-et-stockage/6928-installation-biomasse-a-la-clinique-monie-a-villefranche-de-lauragais-31.html>

ALIMENTATION DURABLE

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/node/53040>

L'alimentation durable, c'est l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement. Elle se doit également de rester accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire.

La restauration hors domicile (RHD) est un secteur clé du système alimentaire, à l'interface entre producteurs et consommateurs. En 2018, la restauration hors domicile (RHD) représentait 7,6 milliards de prestations. Principalement composées de repas, ces prestations sont réparties en proportions égales entre la restauration collective et la restauration commerciale.

Favoriser une alimentation plus durable est autant un défi qu'un levier d'opportunités. Contribuez à faire évoluer les pratiques alimentaires et soutenez l'économie locale : travaillez des produits de saison, de proximité, issus de l'agriculture biologique, diversifiez les sources de protéines, lutez contre le gaspillage alimentaire...



LES ACTIONS QUE VOUS POURREZ INITIER :

- Impliquez-vous dans les projets alimentaires territoriaux (PAT)
- Offre de restauration collective : repensez vos pratiques
- S'approvisionner de manière plus responsable
- Mettez en place le tri à la source de vos biodéchets

ZOOM SUR : LES ÉTUDES D'ALIMENTATION DURABLE

Pour faciliter la transition alimentaire sur votre territoire, l'ADEME soutient le financement d'études pour réduire les impacts environnementaux des produits/régimes alimentaires et mettre en œuvre des projets concordants.

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2024/subvention-etudes-d'alimentation-durable>

LES AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT : LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

ETUDES

Cette aide vise à financer des **diagnostics** et des **études de faisabilité** préalables aux projets de lutte contre le gaspillage alimentaire.

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/collectivites/aides-financieres/2024/etudes-lutte-contre-gaspillage-alimentaire>

INVESTISSEMENTS

Cette aide vise à financer l'achat **d'équipements** pour lutter contre le gaspillage alimentaire, après diagnostic ou étude de faisabilité.

Le projet devra être mutualisé entre plusieurs partenaires locaux. Financements pour équipements de pesées, camions frigorifiques, acquisitions d'entrepôt, plateformes de collecte, cantines solidaires, ateliers de transformation de type conserverie, équipements permettant le partage de denrées alimentaires entre particuliers...

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/collectivites/aides-financieres/2024/installation-dequipements-lutte-contre-gaspillage>

ANIMATION

L'ADEME peut soutenir des actions d'animation régionale comme les REGAL.

Les RÉGAL, pour RÉseaux de lutte contre le Gaspillage Alimentaire, ont pour objectif de mobiliser, à l'échelle d'un territoire, l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire. Diffusion de l'information, création de savoirs collectifs, émergence de projets innovants, partage et capitalisation des bonnes pratiques professionnelles... Il s'agit d'une véritable communauté de travail qui fonctionne en intelligence collective pour répondre aux enjeux du gaspillage alimentaire.

<https://agriculture.gouv.fr/avec-regal-les-regions-se-mobilisent-contre-le-gaspillage-alimentaire>

UN EXEMPLE À SUIVRE :

Êtes-vous prêts à jouer comme le CHU de Nice ?



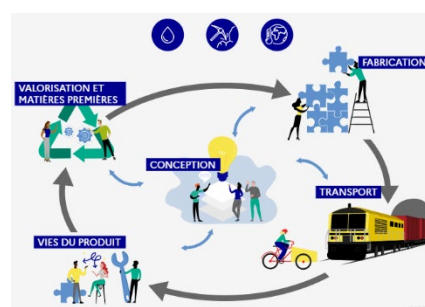
Un escape game pour sensibiliser le personnel soignant à l'alimentation durable et végétarienne, vous y croyez ? C'est le pari réussi du Centre Hospitalier Universitaire de Nice (CHU de Nice), retenu en 2020 dans le cadre d'un appel à projets en partie financé par l'ADEME.

<https://infos.ademe.fr/agriculture-alimentation/2024/etes-vous-prets-a-jouer-comme-le-chu-de-nice/>

ECOCONCEPTION

<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/node/52597>

Source d'innovation et génératrice de valeur, l'écoconception est une démarche multicritère qui permet de réduire les impacts négatifs sur l'environnement des produits, procédés ou services sur l'ensemble de leur cycle de vie, tout en conservant leurs qualités d'usage.



LES ACTIONS QUE VOUS POURREZ INITIER :

- Se former et former les salariés à la transition écologique
- Analyser l'impact de la transition écologique sur les métiers
- Faire évoluer les pratiques professionnelles

Pour vous accompagner dans votre démarche d'écoconception, l'ADEME vous recommande une **méthodologie en 7 points** pour dérouler votre projet d'écoconception :

1. Rassembler son **équipe**
2. Se **former** et former son équipe
3. **Choisir** le produit, procédé ou service de référence
4. Réaliser une **première évaluation** environnementale
5. Identifier et mettre en œuvre les **pistes d'amélioration**
6. Réaliser une **nouvelle évaluation** environnementale
7. **Communiquer** sur les performances environnementales de votre produit, service ou procédé écoconçu

NOS FORMATIONS :

Découvrez l'offre de formation de notre partenaire Le Pôle Ecoconception : <https://catalogue.eco-conception.fr/>

ZOOM SUR UN ÉCOSYSTÈME DE DISPOSITIFS ECOCONCEPTION :

https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/ecoconception#summaryAnchor_6

Réalisez une étude d'écoconception : Quelle que soit votre taille, structurez votre démarche d'écoconception, puis déployez votre plan d'action jusqu'à la stratégie globale de l'entreprise dans la phase de mise en œuvre. <https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2024/etudes-decoconception-produits-services>

Déployez vos solutions d'écoconception : Une fois les études de faisabilité ou de mise en œuvre réalisées, préparez l'industrialisation et financez les investissements spécifiquement dédiés à la réduction des impacts de vos produits et services écoconçus.

<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2024/investissements-decoconception-ameliorer-performance-environnementale>

LES AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT :

TREPLIN POUR LES PME

Tremplin Premiers Pas est un dispositif simple pour vous familiariser à l'écoconception. L'ADEME propose une aide forfaitaire jusqu'à 5 000 euros. <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2024/tremplin-transition-ecologique-pme>

DIAG ECOCONCEPTION

Le dispositif **Diag Écoconception** permet un **diagnostic** pour identifier les actions à déployer.

18 jours d'intervention d'un expert répartis sur 6 à 8 mois, pour un prix de 5 400€ HT pour les petites entreprises et 7 200€ HT pour les moyennes entreprises, les établissements publics et les associations réalisant une activité économique (lucrative ou non). Voir [Définitions européennes](#)

<https://diag.bpifrance.fr/diag-eco-conception>

Dispositif financé par l'ADEME.

AMI TORGA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ORGANISATIONS

Cet Appel à manifestation d'intérêt (AMI) vise à accompagner les organisations volontaires à définir et mettre en œuvre leur transition écologique à partir d'une démarche globale d'écoconception en intégrant des objectifs de sobriété.

Phase 1 : dépôt des manifestations d'intérêt à l'ADEME au fil de l'eau entre juillet et décembre 2024

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20240321/transition-ecologique-organisations-phase-1>

UN EXEMPLE À SUIVRE :

L'ADEME a accompagné Protec'us dans son ACV d'un textile, afin de déterminer les meilleurs choix de matières et de logistique. <https://protectus.eco/>



GESTION DES DÉCHETS

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dechets>

Optimisez la gestion des déchets générés par vos activités en mettant en œuvre des solutions de tri, de recyclage et de valorisation. Réalisez un état des lieux pour déterminer les mesures les plus adaptées : intégration des matières premières recyclées, compostage...



©ADEME

LES ACTIONS QUE VOUS POURREZ INITIER :

- Réparer, des outils pour améliorer vos pratiques
- Trier ses déchets
- Recycler ses déchets
- Composter ses déchets organiques
- Valoriser ses déchets en énergie

ZOOM SUR UNE AIDE : RÉEMPLOI

L'ADEME soutient les études et investissements pour des filières de **réemploi** (hors emballages) [ex : filières de réemploi sur les aides techniques médicales (tant qu'il n'y pas la REP) ou du matériel médical]

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2024/soutien-etudes-diagnostics-reemploi-reutilisation-reparation-hors-emballages>

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2024/soutien-investissements-reemploi-reutilisation-reparation-hors-emballages>

NOS FORMATIONS :

[Lien vers les formations Economie circulaire déchets](#)

E-learning de 6h pour Améliorer sa connaissance sur les fondamentaux de l'Economie Circulaire
https://formations.ademe.fr/formations_economie-circulaire_ameliorer-sa-connaissance-sur-les-fondamentaux-de-l-economie-circulaire_s4964.html

LES AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT :

DIAG ECO-FLUX

Voir la rubrique précédente [Diag Eco-flux](#)

LA DIMINUTION DES EMBALLAGES ET CONTENANTS PLASTIQUES

Cette aide vise à financer des études et expérimentations préalables à la mise en place de solutions pour diminuer les emballages plastiques et favoriser le réemploi.

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/aides-financieres/2024/aides-reemploi-emballages-contenants>

Ce qui est éligible :

- Amélioration ou acquisition d'équipements pour permettre le réemploi : outils de lavage, outils de tri et de contrôle.
- Changement d'un approvisionnement d'emballages à usage unique pour un approvisionnement d'emballages ou de contenants réemployables, si possible standardisés, lorsque toute la chaîne de valeur est mise en place (hors emballages ménagers et emballages de la restauration).
- Equipements logistiques spécifiques pour favoriser le passage au réemploi et permettre la traçabilité (exemple : aménagement du véhicule de collecte avec une séparation des contenants propres et sales pour favoriser la reverse logistique).

UN EXEMPLE À SUIVRE :

L'ADEME a aidé La société coopérative d'insertion Envie Autonomie pour la collecte et le reconditionnement des aides techniques. Fauteuils roulants, lits, chaises de douche ou chaises percées sont distribués à prix solidaire.



<https://infos.ademe.fr/magazine-mars-2023/terrain/du-materiel-medical-reconditionne-et-a-prix-solidaire/>

MOBILITÉ

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/mobilite-salaries>

Réduisez significativement les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements de vos salariés. Élaborez un plan de mobilité adapté à vos enjeux et problématiques. Encouragez le recours aux modes de transport plus respectueux de l'environnement : forfait mobilités durables, mesures pro-vélo, sensibilisation au covoiturage...



LES ACTIONS QUE VOUS POURREZ INITIER :

- Se fixer des objectifs
- Optimiser la mobilité des salariés

ZOOM SUR UN DISPOSITIF : MOBILI'PRO



Tous les employeurs disposant d'une **flotte de véhicules professionnels** peuvent engager une démarche d'optimisation des déplacements. C'est la vocation du dispositif d'accompagnement **Mobil'Pro**, qui recrute actuellement une centaine de structures volontaires !

Trois grands axes d'intervention ont été identifiés :

- **L'axe « Véhicules »** regroupe les actions qui concernent la politique de renouvellement des véhicules de l'entreprise, l'équipement en véhicules à faibles émissions, l'amélioration de la maintenance et le suivi du parc.
- **L'axe « Conducteurs & comportements »** rassemble les actions relatives à la promotion des bonnes pratiques, aux programmes d'écoconduite et à la prévention du risque routier.
- **L'axe « Organisation & management »** porte sur les actions touchant à l'optimisation des trajets, à la mutualisation des véhicules, au recours aux modes alternatifs au véhicule individuel, à la promotion des réunions à distance ainsi qu'à l'optimisation plus largement de l'ensemble des déplacements liés à l'activité dans une vision globale et intégrée du « management de la mobilité ».

[Site - Inscrivez-vous à Mobil'Pro](#)

Bénéficiez d'un accompagnement gratuit proposé par l'ADEME pour optimiser la gestion de vos déplacements professionnels.

LES AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT :

BOITE À OUTILS PLAN DE MOBILITE

Vous y retrouverez un questionnaire très opérationnel pour identifier les partenaires de votre plan de mobilité, faire votre auto-diagnostic, évaluer votre budget mobilité, un questionnaire à destination des employés et un pour les visiteurs, des idées d'actions à mener et d'indicateurs à suivre.

<https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/231-boite-a-outils-plan-de-mobilite-employeur.html>

ETUDE DE FLOTTES

Le soutien aux études d'optimisation des flottes (diagnostics) s'adresse aux structures ayant des flottes de supérieures à 50 véhicules professionnels.

⚠ AAP clos pour 2024.

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20240411/etudes-dopportunit-multi-carburants-diagnostics-flottes-schemas>

ACTIONS FAVORABLES À LA QUALITÉ DE L'AIR EN ZONE PPA

Dans les zones PPA, des projets d'amélioration de la qualité de l'air sont éligibles, par exemple sur la mobilité active, mobilité partagée, le report modal...

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2024/amelioration-qualite-lair-territoires-ppa-depassements-recents>

EMPLOYEUR PRO-VÉLO

Le programme Objectif Employeur Pro-Vélo accompagne les employeurs privés, publics et associatifs dans la promotion du vélo pour les déplacements domicile-travail et professionnels. Il propose un soutien financier et un accompagnement clé-en-main vers la labellisation Employeur Pro-Vélo.

<https://employeurprovelo.fr/>

Bon à savoir : A vélo, on est 2 à 3 fois moins exposé aux polluants de l'air qu'en voiture dans les embouteillages (source). Même si le cycliste inhale plus d'air du fait de son effort physique, les bénéfices du vélo sont largement positifs pour la santé (source).

HYDROGÈNE

L'ADEME soutient l'expérimentation des premiers écosystèmes à hydrogène pour la mobilité professionnelle. <https://librairie.ademe.fr/cadic/7643/bilan-h2-les-premiers-ecosystemes-hydrogene.pdf>

Les camions, les ambulances, les véhicules sanitaires légers... pourront à terme rouler à l'hydrogène.

RESSOURCES HUMAINES

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/ressources-humaines>

Intégrez les enjeux de la transition écologique dans votre stratégie de ressources humaines. Accélérez la transformation de votre entreprise en recrutant des collaborateurs qualifiés et engagés. Formez vos salariés pour les sensibiliser et leur permettre d'acquérir des compétences clés.



LES ACTIONS QUE VOUS POURREZ INITIER :

- Se former et former les salariés à la transition écologique
- Analyser l'impact de la transition écologique sur les métiers
- Faire évoluer les pratiques professionnelles

ZOOM SUR UN DISPOSITIF : NOS RESSOURCES

Découvrez toutes nos Ressources pour animer des espaces de sensibilisation adaptables pour vos animations vers les salariés, les patients ou les visiteurs. Vidéos, expositions, infographies animées, kits pédagogiques, guides...

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/acteurs-education/enseigner-animer>

Et pour les plus jeunes, un site dédié avec des contenus qui collent à l'actualité : <https://mtaterre.fr/>

LES AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT :

SENSIBILISATION

Engager son organisme dans la transition écologique (**e-learning** 2h) : Plongez au cœur des enjeux écologiques et des scénarios de transition de l'ADEME pour (re)découvrir leurs conséquences et leurs opportunités pour votre structure.

<https://formations.ademe.fr/solutions/stage.php?folid=26&stageid=5227>

Le **MOOC** « Comprendre la crise écologique pour réinventer l'entreprise » permet d'appréhender et de comprendre les enjeux de l'urgence écologique puis d'identifier des leviers d'actions en entreprise ou établissement de soins. Durée : 2 à 10 heures e-learning

https://formations.ademe.fr/formations_adaptation-au-changement-climatique_mooc--comprendre-la-crise-ecologique-pour-reinventer-l-entreprise_s5017.html

Animer un atelier de questionnaire sur le climat : Ce support de formation est destiné à toute personne souhaitant sensibiliser et former des publics aux enjeux climatiques. Son contenu, basé sur le dernier rapport du GIEC, est adapté à des personnes sans connaissances préalables. Pour aider les formateurs à s'adapter à des publics variés, une version courte et une version longue du support formation sont disponibles. De plus, ils peuvent s'appuyer sur un livret proposant des commentaires aux diapositives et des idées d'activités pédagogiques. <https://librairie.ademe.fr/7000-formation-climat-tout-comprendre-agir-ensemble-version-profondie.html>

EMBAUCHE D'UN VTE VERT

Le Volontariat Territorial en Entreprise "Vert" permet d'accompagner les entreprises dans leur recrutement d'un jeune talent sur des missions de transition énergétique et écologique avec son aide financière allant jusqu'à 8 000 €.

- Réduction de l'impact environnemental de produits ou services existants
- Actions sur la biodiversité, réduction des émissions de gaz à effet de serre, etc.
- Développement d'innovations produit ou service réduisant l'impact environnemental

Exemples de postes : ingénieur écoconception, responsable développement durable, chef de projet sobriété énergétique...

<https://www.vte-france.fr/aide-vte-vert/>

Dispositif financé par l'ADEME.

COMMUNICATION ET MARKETING

<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/communication-responsable>

Face aux défis écologiques et sociétaux auxquels nous sommes confrontés, la communication responsable y répond avec l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement. De la sensibilisation jusqu'à la labellisation, l'ADEME vous accompagne pour répondre aux engagements en faveur de la transition écologique, aux attentes de vos clients et aux opportunités de marché qui s'ouvrent.



LES ACTIONS QUE VOUS POURREZ INITIER :

- Mettre en avant ses produits, procédés ou services écoconçus
- Se lancer dans une démarche de communication responsable

ZOOM SUR UN DISPOSITIF

SITE - LA COMMUNICATION RESPONSABLE

Dédié aux professionnels de la communication, ce site est là pour vous aider à intégrer les enjeux de la transition écologique et sociale dans vos activités. Ce site propose une grille de lecture des enjeux et de leurs impacts sur la communication. Il prodigue ensuite de nombreux conseils pour préparer les messages et concevoir autrement les actions : édition, digital, événement, audiovisuel, communication de crise.

<https://communication-responsable.ademe.fr/>

LES AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT :

IMPACTCO2

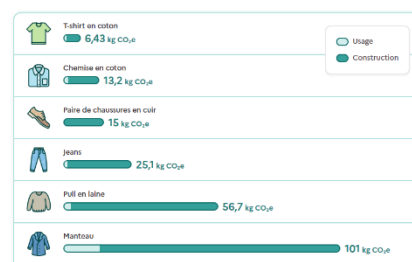
Communiquer sur l'impact carbone : <https://impactco2.fr/>

Service public numérique gratuit développé par l'Accélérateur de la transition écologique, l'incubateur interne de l'ADEME.

Le site est une boîte à outils pour les acteurs qui souhaitent sensibiliser leur communauté à l'impact carbone des gestes et objets du quotidien. Les ressources sont utilisées pour alimenter des contenus en ligne ou animer des ateliers de sensibilisation.

Habillement

Comparer l'impact carbone des vêtements entre eux



NUMÉRIQUE RESPONSABLE : RÉDUISEZ L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DE VOS USAGES, INVESTISSEMENTS, PRODUITS ET SERVICES DIGITAUX

Une démarche vertueuse pour votre organisation

- Mobiliser vos collaborateurs, respecter et anticiper la réglementation
- Maîtriser vos coûts et réduire votre facture énergétique
- Utilisez mieux pour acheter moins
- Pensez écoconception de vos produits et services numériques

<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/numerique-responsable>

NUMÉRIQUE RESPONSABLE

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/numerique-responsable>

Engagez votre entreprise dans une démarche de transition numérique. Limitez la pollution numérique générée par vos activités, maîtrisez vos coûts et réduisez votre facture énergétique en privilégiant des pratiques plus sobres et durables : écoconception, allongement de la durée de vie des équipements...



LES ACTIONS QUE VOUS POURREZ INITIER :

- S'engager dans une démarche sobriété numérique
- Se former aux principes du numérique responsable
- Financer vos projets d'écoconception numérique

ZOOM SUR UN DISPOSITIF : ALT IMPACT



Le programme Alt Impact vous accompagne vers la sobriété numérique. Il est porté par l'ADEME, le CNRS et l'INRIA dans le cadre des programmes CEE (Certificats d'économies d'énergie).

L'ADEME propose ses ressources et outils pour vous accompagner dans le cadrage et le pilotage de votre démarche en faveur d'un numérique plus responsable et durable.

Le programme fixe plusieurs objectifs :

- **Sensibiliser l'ensemble des acteurs impliqués** (les entreprises, les collaborateurs, les partenaires...) à l'impact environnemental du numérique et à la compréhension de ses enjeux.
- **Aider les entreprises et les collectivités à se former** à la sobriété numérique et à mesurer l'impact environnemental du numérique au sein de leurs organisations.
- **Accompagner et financer les projets territoriaux** d'avenir sur la sobriété numérique.

Pour toute question : altimpact@ademe.fr

LES AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT :

Un ensemble de ressources pour s'informer sur les impacts du numérique et identifier des solutions <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/publications/ressources-ademe/>

Un guide : En route vers la sobriété numérique <https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/5086-en-route-vers-la-sobriete-numerique-9791029718755.html>

ACHATS COURANTS ET MATIÈRES PREMIÈRES

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/achats>

Les pratiques d'achats responsables sont bénéfiques pour créer de nouvelles opportunités économiques et réduire vos impacts environnementaux. Pour intégrer ces critères dans vos décisions d'achats, l'ADEME vous propose ses recommandations, guides, formations et subventions.



LES ACTIONS QUE VOUS POURREZ INITIER :

- Élaborer votre stratégie d'achats responsables
- Optimiser vos achats de matières premières
- Optimiser vos achats d'énergie

ZOOM SUR UN DISPOSITIF :

Découvrez toutes nos ressources :



Site - Les labels environnementaux [↗](#)
Consultez la liste des produits et services écolabellisés pour faire des choix plus durables. [→](#)



Guide - Vos achats responsables avec l'Écolabel européen : simplicité et fiabilité [↗](#)
Ce mémo destiné aux acheteurs professionnels dresse un panorama des avantages environnementaux et économiques de l'Écolabel européen. Il fournit une méthodologie pour l'intégrer dans vos achats. [→](#)



Site - Classement des produits consommateurs d'énergie [↗](#)
Consultez le site guidetopten.fr pour identifier les différentes catégories de produits consommateurs d'énergie. [→](#)



Infographie - Choisir le bon équipement grâce à l'étiquette énergie [↗](#)
Cette infographie explique les évolutions de l'étiquette énergie, qui permet de classer les équipements consommateurs d'énergie. [→](#)



Guide - Produits biosourcés durables pour les acheteurs [↗](#)
Ce guide présente la typologie des produits biosourcés, ainsi que les secteurs dans lesquels ils peuvent être utilisés. [→](#)

LES AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT :

RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX DES FLUX ENTRANTS ET SORTANTS - DIAG ECO-FLUX

Voir la rubrique [Diag Eco-flux](#)

RÉSUMÉ

Ce recueil s'adresse aux établissements de santé (public, associatif ou privé), en particulier aux chargés de projets, décideurs et conseillers en transition écologique.

Objectif : présenter les accompagnements de l'ADEME pour mettre en œuvre la planification écologique du système de santé.

Pour faciliter la lecture, il propose une approche par grandes thématiques de la transition écologique : adaptation au changement climatique, décarbonation, rénovation énergétique des bâtiments, énergies, alimentation durable, écoconception, déchets, mobilité, achats...

Chaque volet thématique réunit l'essentiel des ressources : outils méthodologiques, outils de montée en compétences (formation, e-learning, sensibilisation), aides financières et retours d'expérience.

Ce document est diffusé par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

Coordination technique - ADEME : MIDY Sophie
Direction/Service : Direction Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

Appui de services et directions ADEME pour la réalisation de ce document, en particulier : Direction régionale Ile de France ; Direction Adaptation, Aménagement et Trajectoires bas carbone ; Direction Villes et Territoires Durables ; Direction Entreprises et Transitions industrielles.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.